La Lettre
du Conseil Municipal
de Rochechouart
Octobre 2012- N°24

ROCHECHOUART

clés

EDITORIAL

Cette année 2012 est marquée par l'arrivée d'un nouveau Président et d'une nouvelle majorité parlementaire. Cela ne signifie pas que la crise, dont nous connaissions l'ampleur et la gravité, a disparu d'un coup de baguette magique. Elle est bien là et la gauche au pouvoir hérite d'une situation financière désastreuse qu'il faudra rétablir de manière juste et équitable. Elle hérite d'un chômage de masse alimenté par l'absence de croissance de notre économie, par la désindustrialisation de notre pays, par les plans sociaux retardés en période électorale par l'ancienne majorité. François HOLLANDE et son gouvernement, confrontés à une tâche immense où les marges de manœuvre sont étroites, s'y étaient préparés. Leur feuille de route, illustrée par la construction du budget 2013, ne sera pas un parcours de tout repos. Un certain fatalisme auquel les Français se sont résignés depuis plusieurs années, entretient le doute et l'inquiétude dans la population. Les résultats ne peuvent pas être immédiats, mais la volonté politique et des engagements tenus seront à même de redonner confiance.

La réforme des collectivités territoriales et de la fiscalité locale de 2010, imposée à la hussarde par SARKOZY, a laissé des traces chez les élus. Les relations entre l'Etat et les Collectivités se sont apaisées, mais il faut redéfinir les termes d'un nouveau partenariat à partir d'un nouvel acte de décentralisation. Une large concertation est engagée depuis l'été mais beaucoup de points sont en débat : répartition des compétences, péréquation financière entre les territoires, modes de scrutin… Cette réforme est à construire pour les citoyens, elle doit répondre aux besoins de leur vie quotidienne. L'Etat s'est engagé dans des actions pour la jeunesse, l'éducation, la sécurité, la santé… Nous devons, à notre niveau local, être en capacité de relayer ces politiques publiques.

Le contexte financier nous oblige à une grande vigilance pour gérer l'action municipale. Cependant, nous conduisons actuellement de grands chantiers : travaux de voiries, réhabilitation du château d'eau et des réseaux… Nous constituons une réserve foncière afin de poursuivre notre politique d'habitat. Beaucoup d'autres projets sont à l'étude, en particulier pour garantir l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux. Pour débattre de tous ces sujets, je vous invite à notre traditionnelle réunion publique le Vendredi 23 Novembre au Capitole.

Le Maire, Jean Marie ROUGIER

Ne manquez pas…

Le vendredi 23 novembre à 20h30, réunion publique au Capitole

Au programme, les grands chantiers de l'action municipale :
- Travaux
- PLU
- Agenda 21

Nouvel acte de la décentralisation : une réforme à construire avec et pour les citoyens.

Gros plan sur la rentrée scolaire, p.3
Agenda 21 : essayez l'« Enviro-Box », p.4

DOSSIER : le plan de réfection de la voirie, p. 2

Réfection des voiries : confort, sécurité et durabilité

Au terme d'un cycle de plusieurs années qui a vu la commune se doter de divers équipements structurants appelés à profiter au plus grand nombre, la municipalité met maintenant en place un programme de chantiers consacrés à la rénovation, ou la réfection de voiries. Le premier d'entre eux, à la rentrée, concernait les rues de la Fabrique et George Sand.

Travaux rue G. Sand

Ces chantiers, qui représentent de lourds investissements pour la commune (voir encadré), ont pour point commun de répondre à de véritables besoins. En effet, un certain nombre de voies de la partie urbaine de la commune étaient – ou sont – fortement dégradées.
C'est notamment le cas des rues appartenant aux secteurs de la Zone Commerciale, du lotissement Chez Roux, du quartier locatif avec accession à la propriété développé par Domocentre et Holdège, incluant les rues Sansonnet et Mistral, mais aussi de secteurs tels que la rue Frédéric Mistral, la rue des Vignes, la rue des Combes, et la rue du Grand Vignoble.
Dans un souci de cohérence, la mise en œuvre des divers chantiers est bien entendu subordonnée à la finalisation de la réfection des différents réseaux (eau et défense incendie, fibre optique, assainissement, électricité le cas échéant, etc). D'abord parce que ces réfections, ajoutées au passage répété des engins, contribuent fortement à la dégradation de la voirie ; ensuite et surtout parce qu'il ne serait pas sérieux de consentir un investissement lourd pour voir ensuite le nouvel enrobé « recassé » pour permettre des travaux sur tel ou tel réseau.

Sécuriser un cheminement partagé

Dans cette optique, et en fonction des travaux déjà effectués, la réfection des rues du secteur de la Zone Commerciale s'est imposée comme prioritaire dans le choix du chantier initial. Les rues de la Fabrique et George Sand étaient en effet parmi les plus détériorées de la commune. Qui plus est, il importait de simplifier l'accès aux magasins pour les gros véhicules de livraison, tout en définissant un partage sécurisé du cheminement, notamment pour les piétons.

Concrètement, le chantier a été effectué par la société Colas en six semaines, entre fin août et début octobre. Vu l'état de la chaussée, un simple resurfaçage n'aurait pas été suffisant. La voie a donc été entièrement refaite, et son revêtement réalisé en enrobé, ce qui contribuera d'ailleurs à la longévité des marquages au sol.
La patte d'oie qui ouvre l'accès à la rue de la Fabrique depuis la rue de la Gare/rue François Mitterrand a été élargie, afin de favoriser l'accès des poids lourds, et la chaussée a été portée à 6 mètres et dotée d'un trottoir, jusqu'à l'entrée des marchandises du magasin de bricolage.
Au delà de ce point, et jusqu'au bout de la rue George Sand, la rue retrouve une largeur de 5 mètres, et le trottoir se transforme en une piste piétonne gravillonnée en pierre de pays, et séparée de la route par une série de plots en châtaignier.
L'autre côté de la voie a été végétalisé, les fossés busés, et les grilles d'échappement d'eau pluviale redistribuées. Par ailleurs, toujours dans un souci de sécurité, un passage surélevé, faisant fonction de ralentisseur, a été installé au niveau du carrefour rue George Sand/rue Frédéric Mistral. Ces dispositifs sont complétés par une signalisation au sol créant un « effet couloir » pour les automobilistes.

Des travaux conformes à l'esprit de l'Agenda 21 rochechouartais

Une des caractéristiques de ces travaux de voirie réside dans le fait qu'ils interviennent dans le respect de l'Agenda 21 et du PAVE (Plan d'Aménagement des Voiries et des Espaces Publics). Les aménagements prennent en effet en compte des problématiques de circulation partagée et de sécurité, avec par exemple l'implantation de zones piétonnes en bordure de chaussée. Ces zones contribuent à améliorer la sécurité des usagers, qu'il s'agisse des piétons, qui disposent d'un espace matérialisé « en propre », véritable chemin piétonnier (réalisé avec des pierres de pays), ou des automobilistes qui sont appelés à plus de prudence par des chaussées de meilleure qualité certes mais rétrécies de ce fait, et équipée de zones de ralentissement (surélévation de croisements par exemple).
Bref, ces aménagements ont été pensés, conçus et réalisés avec le souci de la durabilité et du mieux vivre ensemble pour tous les usagers de la voirie.

Des investissements lourds pour la commune

Une des caractéristiques des travaux portant sur la voirie réside dans le fait que le financement en échoit, pour une large partie, à la commune elle-même. En effet, ces chantiers ne bénéficient pas de dispositifs de financements européens, étatiques ou régionaux, au même titre que les investissements liés à la création d'équipements structurants. Question de prérogatives.
Il ne reste donc que le seul Conseil Général comme collectivité territoriale en mesure d'apporter un subventionnement, forcément partiel, pour de tels travaux. Et il faut savoir que les subventions ne sont pas acquises d'office.
La municipalité est donc dans le devoir de compter sur ses propres ressources pour financer les chantiers de réfection de ses voiries. Un poste extrêmement coûteux, qui demande à être considéré avec une rigueur budgétaire absolue.
A titre d'exemple, le chantier des rues de la Fabrique et George Sand représente un budget d'environ 325 000 €. Ce qui à l'échelle d'une commune comme Rochechouart n'est pas une somme anodine... Tant s'en faut !

Travaux : un agenda bien rempli !

Les travaux de voirie ne constituent pas le seul chantier dans lequel est impliquée la commune. En effet, la maintenance complète du château d'eau, un chantier extrêmement important, est en cours.
Par ailleurs, les travaux d'interconnexion en eau potable entre les communes de Rochechouart et Saillat-sur-Vienne débuteront au cours du 1er semestre 2013, tout comme les travaux d'assainissement du village de Juillac.
D'autre part, la mairie a fait effectuer – et a programmé - plusieurs chantiers dans les écoles avant la rentrée. Ainsi, les menuiseries de deux classes du groupe scolaire Hubert Reeves ont été changées. Ce sera le cas, lors des congés d'automne, de plusieurs fenêtres de l'école maternelle.
De même la peinture de deux classes (une au primaire et une en maternelle) a été refaite.
Enfin, un beau préau de 64 m² a été construit dans l'enceinte de l'école maternelle, au bout du cheminement piéton. Un aménagement appréciable tant pour les enfants que pour leurs parents !

D'autres chantiers en projet

Le programme de réfection des voiries va maintenant se poursuivre, en fonction notamment des possibilités budgétaires et des priorités déterminées par la municipalité. Comme évoqué ci-dessus, des secteurs comme Frédéric Mistral, les rues des Vignes/des Combes, ou la rue du Grand Vignoble figurent en bonne place, mais les choix n'ont pas encore été arrêtés, et la commune réfléchit encore activement à l'ordre dans lequel s'établiront les prochains chantiers.

Le radar de la zone des Plats

A propos des radars pédagogiques...

« Monsieur le Maire, depuis quelques semaines des radars pédagogiques ont été installés sur diverses voies de la commune. Pourquoi ce choix, et qu'attendez-vous de ce dispositif ? »

La mise en place de ces appareils répond à une préoccupation de la population concernant la vitesse routière. Souvent, dans les réunions publiques ou lors de mes permanences, cette inquiétude s'exprime. Elle est confirmée par des comptages effectués ponctuellement et nous avons, en collaboration avec le Conseil Général, veillé à implanter une signalisation adaptée dans les lieux les plus dangereux.
Ces radars-clignotants ont pour première mission de rappeler le conducteur ou le motard au respect du code de la route. Un véhicule en excès de vitesse est instantanément rappelé à l'ordre. C'est nécessaire dans une agglomération comme la nôtre, très étalée et où les rues larges, rectilignes et sans obstacle apparent peuvent conduire à une perte de vigilance. Nous avons protégé, en priorité, les abords des écoles. Un appareil pourra être déplacé en d'autres lieux jugés dangereux, en particulier en entrée d'agglomération pour inciter les véhicules à ralentir. Depuis leur installation, ces radars ont parfaitement joué leur rôle pédagogique, puisque les enregistrements qu'ils nous fournissent montrent une évolution positive vers le respect des limitations de vitesse.
La sécurité routière est une revendication légitime, pensons-y lorsque nous sommes au volant.

Ecole : une rentrée réussie, sous le signe de la sécurité

Avec des effectifs en légère progression, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions et sans surprise.
Le groupe scolaire Hubert Reeves compte cette année 215 élèves (soit une augmentation de 9 enfants), pendant que l'école maternelle Jacques Prévert en accueille 110 répartis en 4 classes (soit un effectif par classe assez élevé de 27/28).
Au-delà de ces chiffres, l'heure est à la stabilité, même si quelques nouveautés sont annoncées.
Tour d'horizon.

Transports scolaires

La participation familiale avec un tarif unique pour tous les usagers est reconduite sans augmentation pour la nouvelle année scolaire.
La suppression des accompagnatrices a été maintenue. Cependant, les enfants seront attendus le matin et accompagnés le soir jusqu'aux bus par le personnel municipal.

Aide au devoir et périscolaire

Le succès remporté l'an dernier par l'aide au devoir a amené l'équipe municipale à reconduire le dispositif, accompagné notamment d'un renforcement des équipes de surveillance et de garderie périscolaire. Horaires et détails en Mairie.

Sensibilisation à la sécurité

Parallèlement à la dotation aux enfants de gilets haute sécurité par le Conseil Général, l'ADATEEP 87 (Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) a renouvelé son intervention de sensibilisation à la sécurité dans les transports pour les enfants des écoles.
Sous la houlette de M. Valade, délégué départemental, les enfants ont bénéficié d'une information complète, renforcée par une mise en situation dans un car mis à disposition par la RDTHV.

Classe de neige

Pour les 44 CM2 du groupe scolaire Hubert Reeves, l'année scolaire sera marquée par un séjour en classe de neige, du 14 au 18 janvier, au Lioran. Cette initiative bénéficie d'un soutien actif de la Mairie, à travers un subventionnement conséquent. L'objectif est que toutes les familles de la commune puissent envoyer leurs enfants dans cette classe transplantée.
Le dispositif semble devoir être reconduit chaque année.

Réforme des rythmes scolaires

Avec l'ajout de deux jours sans école aux congés d'automne, puis une réforme des rythmes scolaires à venir, la commune sera probablement amenée à adapter l'offre d'accueil périscolaire. Une réflexion sera menée en ce sens, à laquelle seront associés les parents d'élèves.

Travaux

Voir encadré dans le dossier (p. 2)

Intervention de l'ADATEEP 87

Maternelle : le préau

Autour de l'Agenda 21 rochechouartais

Essayez l'enviro-box !

La commune, en collaboration avec le Parc Naturel Régional, vous propose de découvrir des solutions écocitoyennes et durables pour votre domicile. Elle vous propose d'essayer, en prêt, l'« Enviro-box » pour tester vos consommations, et les améliorations possibles. A cet effet, « l'Enviro-box » contient plusieurs équipements utiles :

• des appareils de mesure : débit d'eau d'un robinet, consommation électrique d'un appareil électrique isolé, thermomètre pour congélateur...

• des petits matériels peu coûteux permettant des économies d'eau ou d'énergie : mousseur pour robinets, réducteur de débit pour douche, multi-prises à interrupteur, ampoules Led...

La boite est accompagnée d'un livret explicatif qui permet de situer le niveau des consommations constatées. Ensuite, si vous le souhaitez, le conseiller de l'Espace Info Energie du Parc est disponible pour un accompagnement individuel

Pour bénéficier du prêt d'une « Enviro-box », adressez-vous à la Mairie.

Service Jeunesse : bel été à Babaudus

Cet été encore, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Babaudus a remporté un beau succès, avec 141 inscrits sur les deux mois (60 enfants en moyenne en Juillet et 25 en Août).

Retrouvez photos et vidéos de ces deux mois sur le Web : www.facebook.com/accueildeloisirsrochechouart.

Parmi les temps forts, on relèvera notamment la rencontre franco/allemande de jeunes qui a eu lieu à Oettingen (Bavière) du 11 au 17 août. Un moment à retrouver sur internet : www.facebook.com/pages/Rencontres-Franco-allemandes-de-jeunes-Rochechouart-Oettingen/164376216911455.

Retour sur un été actif

L'été 2012 à Rochechouart sera à marquer d'une pierre blanche, avec un nombre appréciable de manifestations d'excellente qualité et qui ont drainé un nombreux public.

Ainsi, pour sa dixième édition, le Labyrinthe de la Voix, marqué par quelques innovations (concert-terrasse, balade contée sous les étoiles...), a vu son nombre d'entrées augmenter sensiblement (+30%).

Autre réussite, les nationaux UFOLEP de cyclisme ont attiré de nombreux compétiteurs et une vraie foule sur le bord des routes le week-end du 14 juillet.

De leur côté, la biennale d'art naïf, le marché des potiers (avec son four construit pour l'occasion), ou les rochechouartistes ont également connu le succès, tout comme les manifestations organisées par le comité des fêtes et les différentes associations.

Pour conclure, on signalera que pour leur première édition, les boutiques éphémères ont attiré plus de 1500 personnes dans notre centre-ville. Une opération à reconduire, avec quelques évolutions.

Communauté de Communes « Pays de la Météorite »

Eco-points : appel au civisme

La Communauté de Communes tient à rappeler que les éco-points, mis à disposition et financés par la collectivité pour y opérer le tri sélectif, n'ont aucunement vocation à recevoir des sacs poubelles ou des déchets en vrac.

Outre le fait qu'elles sont verbalisables, ces incivilités (causées par une minorité) risquent de causer une augmentation des frais d'entretien des éco-points... Et donc de la facture de chacun.

Ecole Intercommunale de Musique et Danse

Ce mois de septembre marquait la première rentrée de l'Ecole de Musique et Danse sous l'égide de la Communauté de Communes. L'année s'annonce bien : tous les pupitres sont ouverts, les effectifs sont stables avec notamment de nombreuses inscriptions ; enfin, on peut se réjouir de l'arrivée d'une nouvelle professeur de danse.

Brèves

Bienvenue aux nouvelles têtes

Vie économique :

« Atelier Coloriste », coiffeur mixte-visagiste conseil, Mme Dominga Garcia, rue Charles Poitevin (suite de Mme Martine Blondeau) ;

« Déjà Vu », vêtements, rue Jean Parvy ;

« La Tovatine », boulangerie, M. Louchart, place du Dr Octave Marquet (suite de M. Sirieix).

Ecole :

Xavier Millon, en provenance de Saint-Junien, prend en charge le CE2/CM1 ;

Julien Chamoulaud assure le temps de décharge des directeurs des écoles primaire et maternelle.

Site internet de la ville : donnez votre avis !

Dans le cadre des futures évolutions du site internet de la ville, les internautes rochechouartais sont, depuis la rentrée, invités à répondre à un questionnaire sur le site. Tous les avis sont les bienvenus, n'hésitez pas à donner votre opinion ! www.rochechouart.com

Vers une labellisation « ville fleurie ? »

La ville de Rochechouart, déjà fortement investie dans les opérations de fleurissement (rappelons que la commune s'est vue décerner 3 fleurs), a déposé un dossier de demande du label « Ville Fleurie ». Le dossier est à l'étude, réponse vers la fin de l'année.

CCAS : aides concernant la rentrée scolaire

Comme chaque année, le CCAS apporte des aides aux familles résidentes de la commune, dans le cadre des voyages scolaires et de la rentrée.

Ces aides concernent notamment les lycéens et les apprentis, et sont soumises à la présentation d'un certificat de scolarité.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le CCAS-05.55.43.00.90 ou le 05.55.43.00.86.

The Channel

Dear european friends and fellow citizens... Here is a summary in english of the municipal information letter.
Are you facing any questions or problems ? please do not hesitate in contacting us or visiting us at townhall.

• Sat. November 23rd, 8,30 PM at the Capitole : public meeting with the municipal team.
On this occasion, the mayor and his council will inform citizens, and answer their questions about items such as :
Main city actions :
• works
• PLU (Land Use Plan)
• « Agenda 21 » (local sustainable development schedule)
New decentrelization act : build a reform with citizens, for citizens.

Road Works program

After a cycle of several years dedicated to the building of structuring equipments, the municipal team has now entered a phasis of major roadworks.

Total refection of the rue de la Fabrique and rue George Sand has begun this program, between last august and october. The renewed way has been widened, and it integrates a protected pedestrian way (works cost : 310 000 €).

Now other works are to be scheduled, in several areas of the town where streets and roads have been damaged (rue Sansonnet, rue Mistral, rue des Vignes/rue des Combes, rue du Grand Vignoble). Priorities remain to establish yet.

Back to school

More than 300 children went back to school at the beginning of september. Information about safety during the transportation times has been given to the children. The mayor's team has decided to keep the decisions made last year about school transport fees, help for homework, etc... Helps can also be provided by the social services, under conditions, to families having schooled children. Information in town hall.

Speed controlling automats have been installed in some ways of the city. They don't deliver tickets, but provide information to drivers about their actuel speed. The aim is to help everyone keeping road safety in mind.

CLÉS

Lettre municipale semestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart.
Directeur de publication : Jean Marie Rougier.
Rédaction - Conception : L'Emoi Des Mots.
Création - Conception - Photos : LMID édition.
Impression : RPE - *BV-CdC-1864681*

IMPRIM'VERT

PEFC 10-31-1345 Certifié PEFC pefc-france.org